# Le verrouillage de l'extrémité Sud de la plaine de Syam

(Plaine de 3000 pas en longueur)

Cet article fait suite à celui paru dans le précédent Bulletin ALESIA n° 20, Printemps 2000 (pages 12 à 20 et carte p. 40).

Nous recommandons au lecteur d'en refaire la lecture, et, comme annoncé dans la conclusion provisoire, nous vous présentons ci-après :

#### LA RESTITUTION DE L'ENSEMBLE FORTIFIE

L'ensemble fortifié constituant le «verrou» ayant résisté à toutes les attaques des Gaulois assiégés, peut se subdiviser en trois sous-ensembles principaux : Plan I

- la CONTREVALLATION proprement dite
- le CAMP RETRANCHE des parties basses de la plaine
- le CAMP PRINCIPAL de César, sur la terrasse supérieure.

### la CONTREVALLATION proprement dite.

C'est une ligne de défense continue, depuis, à l'Ouest, la sortie des gorges de la Lemme, à l'aval de la cascade de la Billaude, jusqu'à la sortie des gorges de la Saine, à l'Est, au pied des Côtes Chaudes, soit sur environ 2 km.

On retrouve, en plusieurs points, des vestiges des différents éléments constituant cette défense, à savoir (B.G., VII, 72) :

- le fossé de 20 pieds
- le double fossé à 400 pieds, théoriquement, en arrière du précédent
- un agger naturel ou artificiel.

Signalons tout de suite que, à l'exception du secteur «au Chaibatalet», au Sud du confluent, ce sont les rivières Lemme et Saine qui font office de fossé de 20 pieds. Ces rivières délimitent généralement la frontière entre positions romaines et gauloises.

D'Ouest en Est, nous avons individualisé cinq secteurs principaux : un en rive gauche de la Lemme, un entre Lemme et Saine, trois en rive droite de la Saine.

- La rive gauche de la Lemme, entre la cascade de la Billaude et le confluent.
- 2. Le secteur «au Chaibatalet», au pied des Gîts de Syam.
- Le secteur compris entre le CD 279 et le ruisseau issu de la source intermittente (prairies Sadi-Carnot et Jacques).
- La prairie intermédiaire, au Sud-Est de la source intermittente, cadastrée "le Moulinet".
- Le fond du goulet, face au pré Grillet, cadastré "les Lentillères".

### 1. La rive gauche de la Lemme.

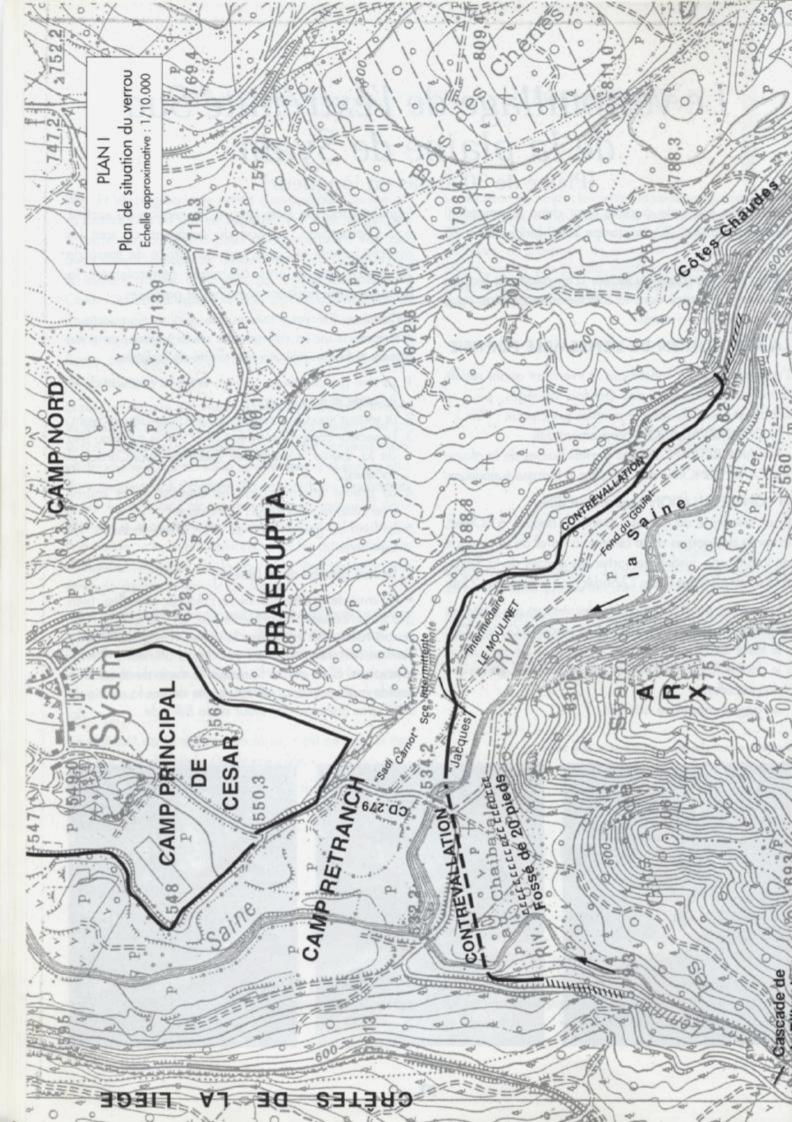
 A l'aval de la cascade de la Billaude, la vallée, bien que très encaissée, ne présente pas, en rive gauche, des parois rocheuses verticales. Le flanc, rive gauche de la Lemme, est recouvert de résidus d'alluvions fluvioglaciaires. C'est par ce flanc que la «voie de circulation rapide autour de l'oppidum» monte depuis la plaine de 3000 pas jusqu'au carrefour de la Billaude.

Fossés de contrevallavation en rive gauche de la Lemme









- Entre la route goudronnée actuelle (CD 279) et le bas de la pente, on relève l'existence de 3 fossés (Cf photos) :
  - deux fossés parallèles et rapprochés, partant en bas de la sortie du méandre de la Lemme, et escaladant, en biais, le flanç de la vallée sur environ 100 à 150 m.
  - le troisième fossé est nettement en contrebas des deux précédents et débouche, au Nord, à hauteur de la prairie située à l'intérieur du méandre (cote 535 m.)
- On se trouve, dans ce secteur, à la fermeture Ouest du dispositif de contrevallation ceinturant le pied des Gîts de Syam. Bien que la vallée soit naturellement très encaissée, le dispositif apparaît nécessaire pour assurer la protection de la voie de circulation autour de l'oppidum.

Cette protection est d'autant plus nécessaire que la vallée est étroite, et qu'on trouve en face, sur la rive droite, un résidu important de terrasse alluviale supérieure, où devait être installé un fort contingent de troupes gauloises.

• On remarquera que c'est par ce tronçon de voie, et par là uniquement, que les légionnaires romains installés sur les crêtes du bois de la Liège, ou, plus au Sud, dans le secteur de Châtelneuf-Rocher de la Baume, pouvaient rapidement, si besoin était, apporter leur concours aux combats de la plaine. Il était donc impératif que ce secteur fût bien protégé.

En B.G., VII, 82, à l'occasion du récit de l'attaque de nuit dans la plaine par les troupes de l'armée de secours, César fait allusion à la crainte qu'éprouvent les Gaulois d'être tournés par leur flanc droit, si les légionnaires faisaient une sortie à partir du camp qui dominait la plaine, ce qui les amène à se retirer à l'approche du jour.

#### 2. Le secteur «au Chaibatalet».

- Mis à part les deux buttes dites «les Châtelets», sur la rive droite de la Lemme, on se trouve, dans ce secteur, dans une zone de basses terrasses à proximité du confluent. Le terrain a été largement remanié par les crues des deux rivières, ce qui rend très difficile l'interprétation des inégalités de surface.
- Il existe toutefois un repère important avec le fossé de 20 pieds, localisé à son amorce côté Lemme, et précisé à environ 300 m. plus à l'Est, lors de fouilles autorisées en 1970 (Annales d'Alésia, 1984, p. 17 à 20).

• A partir de ce fossé, si nous restons fidèles aux dires de César, nous devrions trouver les premiers retranchements de contrevallation à 400 pieds (120 m.) en arrière. On remarquera que le tracé théorique qui en découle s'appuie à l'Ouest sur les buttes des «Châtelets» et couvre, à l'Est, le passage à gué de la Saine, sous le pont actuel. Ce tracé théorique est en bonne conformité avec les fossés mis en évidence sur la rive gauche de la Lemme.

### Le secteur compris entre le C.D. 279 et le ruisseau issu de la Source intermittente.

- C'est un secteur clé du dispositif de verrouillage de la plaine; c'est sur ce secteur qu'il y avait quelques divergences d'interprétation qui nous ont amenés à retarder la publication de nos conclusions. Nous sommes là à la terminaison de la plaine de 3000 pas côté Sud-Est. Il existe un rétrécissement très net de la vallée de la Saine entre la plaine de 3000 pas proprement dite, et son prolongement vers le Sud-Est, que nous avons appelé le «Goulet de la Saine», à l'aval des gorges. L'avancée au Sud des praerupta fait face à l'avancée au Nord des contreforts de la citadelle (arx) des Gîts de Syam.
- Deux niveaux de basses terrasses s'individualisent : au pied du talus de la terrasse supérieure et de l'avancée en falaise des *praerupta*, c'est la «prairie Sadi-Carnot»; entre le chemin menant à la Source intermittente et la rivière Saine, c'est la «prairie Jacques».

Ces prairies ont fait l'objet, au XIX<sup>eme</sup> siècle, d'un aménagement hydraulique à partir de la Source intermittente. Cela montre que la mise en eau des fossés, dans les parties basses de la plaine, ne présentait aucune difficulté.

• Les divergences du printemps 2000 pourraient se résumer à la question suivante : la prairie Sadi-Carnot est-elle incluse ou non dans ce que nous appelons le «camp retranché» ?

Notre réponse, aujourd'hui, est sans hésitation : «Oui».

- Un problème se pose alors : où peut-on placer le retranchement de contrevallation ? Deux solutions sont envisageables.
- Soit le long de l'agger naturel constitué par le talus qui sépare les deux prairies. On devine assez bien un fossé à la base qui se poursuit vers l'Ouest, au pied de la plate-forme pentagonale.

- Soit le long d'une ligne traversant en diagonale la prairie Jacques : un semblant de levée de terre se raccorde parfaitement avec une levée bien visible sur le secteur suivant, et se dirige, en s'estompant progressivement, vers la levée de terre théorique du secteur précédent «au Chaibatalet». Quelques tranchées de reconnaissance pourraient en donner une idée plus précise.

# 4. La prairie intermédiaire («le Moulinet»).

- On sort ici de la plaine de 3000 pas proprement dite. Et l'on est au pied des *praerupta* attaqués, lors des derniers combats, par les assiégés désespérés de ne pouvoir venir à bout des fortifications de la plaine, tellement elles étaient formidables (B.G., VII, 86).
- Les assiégés ayant ouvert une brèche dans le dispositif romain à cet endroit, on peut supposer que les fortifications étaient plus vulnérables.

En fait, à partir de la Source intermittente, et vers l'amont, on va trouver une ligne de contrevallation relativement simple, s'appuyant essentiellement sur l'agger naturel constitué par les talus des résidus de terrasses alluviales accrochés au flanc des praerupta, jusqu'à l'entrée des gorges de la Saine, environ un kilomètre en amont.

 Postérieurement à la publication de notre article dans le dernier numéro d'A.L.E.S.I.A., nous avons eu la possibilité de faire de nouvelles observations sur le terrain, et d'étudier le rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées concernant l'aménagement hydraulique des secteurs des «Lentillères» et du «Moulinet», rapport daté du 5 juin 1852. Il ressort de ce rapport que les auréoles concentriques bien visibles sur le secteur du «Moulinet» pourraient être en relation étroite avec le réseau d'irrigation projeté et réalisé. Notre opinion, aujourd'hui, est qu'à l'époque du siège, la prairie était probablement couverte de pièges et que le retranchement de contrevallation s'appuyait en arrière de la prairie sur l'agger naturel protégé à la base par un double fossé.

 Une découverte importante de l'été dernier fut la mise en évidence, après débroussaillage, d'un agger artificiel qui protège la Source intermittente et sa dérivation vers l'ouest.

Cet agger artificiel marque la limite orientale du camp retranché. Il constitue un tronçon de la contrevallation proprement dite, qui fait la liaison entre l'agger de la «prairie Jacques», et l'agger naturel à l'arrière de la prairie intermédiaire, à la base des praerupta.

 A l'arrière du retranchement de contrevallation, au Sud-Est de la Source, les résidus de terrasses alluviales présentent des surfaces planes suffisamment larges pour organiser une défense et faciliter les déplacements des légionnaires romains. Des études détaillées permettraient certainement de préciser des emplacements de tours ou de plates-formes pour des engins d'artillerie.

#### 5. Le fond du goulet («les Lentillères»).

 Dans ce secteur, comme dans le précédent, la contrevallation s'appuie sur les talus des résidus de terrasses alluviales. Sur une certaine distance, vers l'amont, la terrasse supérieure a été totalement érodée, mais elle est relayée par une terrasse intermédiaire, si bien qu'il n'y a aucune solution de continuité.

Agger artificiel protégeant la source intermittente - à gauche vue du flanc sud de l'agger - à droite vue dans l'axe de l'agger





- A l'extrémité amont du secteur, à l'aval immédiat de la sortie des gorges de la Saine, un lambeau de terrasse supérieure se trouve isolé : c'est là que se dressent les fameux «Géants» chers à Raymonde Guth et Danielle Porte, constitués par des masses énormes de rochers tombés de la falaise et façonnés, plus par l'érosion que par la main de l'homme. On peut facilement imaginer l'endroit sacralisé, vu sa situation très particulière, bien isolée, et la présence apparente d'un dolmen basculé.
- Ce qui, à nos yeux, constitue la découverte la plus intéressante dans le secteur, est la levée de terre que l'on trouve à l'extrémité amont de la terrasse et qui se déroule approximativement suivant une ligne de plus grande pente.

Il ne fait aucun doute qu'on se trouve là à l'extrémité orientale du dispositif de contrevallation interdisant aux Gaulois assiégés l'accès à la plaine de 3000 pas et assurant la protection du camp principal de César, sur l'esplanade de la terrasse supérieure de Syam.

 Cette zone extrême domine la sortie des gorges de la Saine, où l'on trouve des vestiges de la prise d'eau aménagée au XIX<sup>ème</sup> siècle, pour l'irrigation des basses terrasses des secteurs des «Lentillères» et du «Moulinet».

Cette prise d'eau s'est-elle superposée à une dérivation de l'époque du siège ? Ce n'est pas impossible. Mais il est difficile d'être affirmatif sans une campagne sérieuse de fouilles.

Une seule chose est certaine, c'est qu'à partir de la Saine, il n'est aucunement difficile de créer des dérivations pour irriguer les terrasses inférieures, et donc, a fortiori, pour alimenter les fossés de César.

• Signalons pour terminer que la séparation entre ce secteur et le précédent est marquée par une avancée des praerupta qui s'accompagne d'un élargissement du résidu de la terrasse supérieure et de la présence d'une terrasse intermédiaire. Sur l'avancée de ces terrasses vers le Sud-Ouest, et face à la citadelle de Vercingétorix, il ne faut pas beaucoup d'imagination pour deviner des emplacements de tours ou des plates-formes d'engins de lancement de traits ou de boulets.

## LE CAMP RETRANCHE DES PARTIES BASSES DE LA PLAINE.

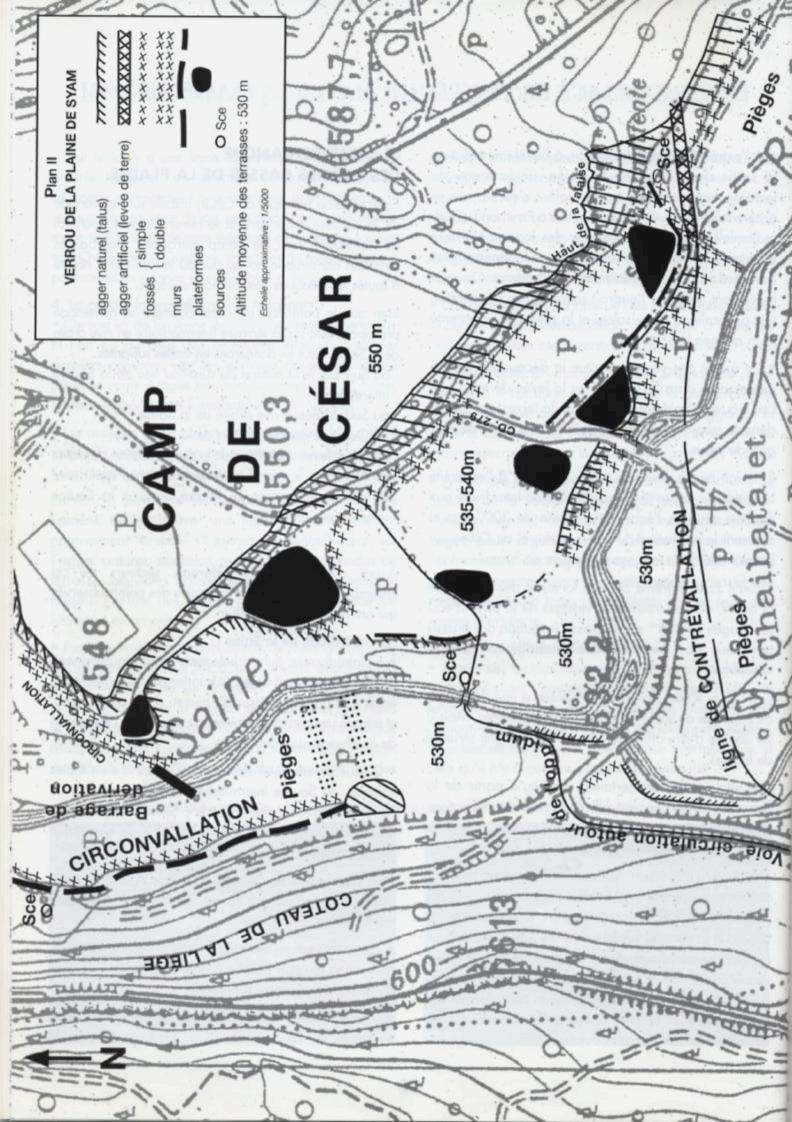
Entre le camp principal de César, installé sur l'esplanade de la terrasse supérieure et le retranchement (munitio) de contrevallation, le camp retranché des basses terrasses constitue le noyau dur du verrou qui a résisté à toutes les attaques des Gaulois assiégés.

Bien que le point fort du retranchement se développe principalement sur la terrasse intermédiaire en rive droite de la Saine, nous lui donnerons les limites suivantes :

- au Sud-Est, le lit naturel du ruisseau issu de la Source intermittente
- au Sud, la berge rive droite de la Saine
- à l'Ouest, le coteau du Bois de la Liège
- au Nord, le retranchement de la circonvallation de plaine
- au Nord-Est, le grand talus de la terrasse supérieure et son prolongement en falaise, jusqu'à la Source intermittente (plan II).

Avant d'examiner les différents secteurs de cet ensemble, procédons à un inventaire des points observés qui ont retenu notre attention.

- En rive droite de la Saine :
- 6 plates-formes, qui s'échelonnent assez régulièrement, du Sud-Est au Nord-Ouest, sur la terrasse intermédiaire, entre 5 et 8 m. au-dessus du niveau du lit de la Saine, et environ une dizaine de mètres au-dessous de l'esplanade de la terrasse supérieure.
- 2 sources, au débit relativement important en toutes saisons : la Source intermittente en limite orientale de l'ensemble, l'autre en rive droite de la Saine, immédiatement à l'aval du pont qui permettait à la voie de circulation de l'oppidum de traverser la Saine.
- \* Un agger artificiel, d'une longueur de 200 m. environ, protégeant, au Sud, la Source intermittente et le fossé qui la dérive vers l'Ouest.
- Plusieurs vestiges de fossés : d'une part, au pied du talus de la terrasse intermédiaire, d'autre part, au pied du talus de la terrasse supérieure.
- La voie de circulation autour de l'oppidum traverse cet ensemble du Nord-Est au Sud-Ouest, et traverse la



Saine à la faveur d'un pont, dont on peut voir, sur les deux rives, les vestiges des piles sur lesquelles devait reposer un tablier de bois.

 Ajoutons encore l'agger naturel constitué par le talus séparant la basse terrasse et la terrasse intermédiaire, talus conforté par un mur visible encore en deux endroits, dans le secteur de la Source intermittente d'une part, entre la voie de circulation autour de l'oppidum et la plate-forme du «Grand Replat» d'autre part.

# - En rive gauche de la Saine, à l'aval du confluent.

- Nous signalerons essentiellement les deux bandes parallèles qui apparaissent sur les photos aériennes et qui marquent probablement la trace des structures de défense en bois formant rempart, qui appartenaient à la circonvallation.
- A l'extrémité Ouest de ces deux bandes, des soubassements de pierre suggèrent la présence d'un poste fortifié, avec prolongement d'une défense vers le Nord, suivant le pied du coteau de la Liège. Cette défense est constituée d'un mur et d'un fossé, qui protègent, en particulier, une troisième source importante, à environ 400 m. au Nord du poste fortifié.

Nous subdiviserons l'ensemble en quatre secteurs :

- · Le secteur oriental, près de la Source intermittente, s'appuyant sur la contrevallation
- Le secteur central Est, axé sur le C.D. 279
- Le secteur central Ouest, axé sur la voie de circulation autour de l'oppidum
- Le secteur Nord, s'appuyant sur la circonvallation.

# Le secteur oriental près de la Source intermittente.

Cette source constitue un élément très important du système de défense général, et du camp retranché en particulier. Il est indispensable qu'elle soit intégrée dans le camp retranché :

- Elle alimente un des deux fossés qui longent le pied de la terrasse supérieure.
- Elle peut alimenter également un fossé au pied de la terrasse intermédiaire.
- Elle couvre, enfin, une bonne partie des besoins en eau des troupes installées dans le camp.

On se pose encore quelques questions au sujet de l'aqueduc qui court sur un mur le long du chemin qui, du C.D. 279, mène à la source. Les reconnaissances de l'été dernier, menées sous la direction de monsieur Berthier, ont montré que les vestiges actuels résulteraient de trois époques différentes : celtique, puis romaine, et enfin récente (XIX\*\*\*\* s.). Des fouilles importantes seraient nécessaires pour faire toute la lumière. Quoi qu'il en soit, la source méritait une bonne protection.

Nous avons mis en évidence, après débroussaillage, l'existence d'un agger artificiel, qui couvre parfaitement la source au Sud. Cet agger s'intègre dans la contrevallation, du fait du rétrécissement de la vallée à cet endroit.

La défense du secteur était renforcée par les engins d'artillerie, type : catapultes, balistes, arbalètes ou autres, installés sur la large plate-forme à l'extrémité Sud-Est du camp retranché, et peut-être en haut de la falaise qui domine la prairie «Sadi-Carnot».

Un dispositif important s'imposait pour interdire l'accès à la plaine des assiégés gaulois, qui pouvaient attaquer en force dans ce secteur, à partir du Pré Grillet...

On imagine facilement ici la phase de la bataille décrite par César en B.G., VII, 84: «Les assiégés, désespérant de venir à bout des fortifications de la plaine, car elles étaient formidables, tentent l'escalade des praerupta».

A l'Est de la Source intermittente, il n'y a pas, à proprement parler, de falaises infranchissables. La pente est rude, et le dispositif de contrevallation est probablement plus allégé, au moins en profondeur. Les troupes de Vercassivellaun semblent avoir gagné la première manche au camp Nord : il n'est aucunement suicidaire de tenter le tout pour le tout en essayant de faire la jonction directement, en escaladant les praerupta.

# Le secteur central Est, axé sur le C.D. 279.

On trouve deux plates-formes de part et d'autre de la route. A l'Ouest, il s'agit de la plate-forme pentagonale qui a fait l'objet d'une campagne de fouilles en 1965, comme le Grand Replat, situé plus au Nord (voir Annales d'Alésia, 1984, p. 7 à 11).

A l'Est de la route, recouverte aujourd'hui par une jeune sapinière, se trouve une deuxième plate-forme.

Il nous paraît vraisemblable que la route goudronnée actuelle se superpose ici à la voie celtique qui traversait la plaine de Syam et montait vers la Billaude par le flanc Ouest des Gîts de Syam. Cette voie traversait la Saine par un gué, pratiquement à l'emplacement du pont actuel. Un embranchement, sur cette voie, permettait de rejoindre la citadelle (arx), en passant près de l'étang des Perchettes, lequel est alimenté, en particulier, par une source sacralisée qui devait assurer les besoins en eau des assiégés stationnés autour de la citadelle.

Ces derniers avaient donc la possibilité d'accéder à la plaine par cette voie, et nous rappellerons que sur le flanc Nord-Ouest des Gîts de Syam, traversé par cette voie, on rencontre un résidu important de terrasse alluviale supérieure, qui permettait une concentration de troupes avant le lancement d'une attaque.

Il ne nous paraît donc pas déraisonnable d'imaginer que sur les deux plates-formes du secteur central-est étaient installées plusieurs pièces d'artillerie, qui couvraient en particulier le passage à gué permettant la liaison avec les ouvrages de contrevallation du secteur «au Chaibatalet».

Les plates-formes, avec le retranchement qui les protégeait directement, associées au cours de la Saine, constituaient une sérieuse deuxième ligne de défense pour le cas où la contrevallation du Chaibatalet aurait cédé.

### Le secteur central Ouest axé sur la voie de circulation autour de l'oppidum.

La voie traverse la plaine, et donc le camp retranché, à un endroit relativement éloigné des lignes gauloises.

Même si la contrevallation était enfoncée dans le secteur «au Chaibatalet» il faudrait, pour mettre en danger la voie, que les forces gauloises percent une deuxième ligne de défense s'appuyant sur la Saine et la Lemme de part et d'autre du confluent.

On ne relève pas d'ouvrages particuliers paraissant liés à la protection rapprochée de cette voie, sauf, peut-être, à l'endroit où la voie passe de la terrasse intermédiaire à la basse terrasse, en changeant de direction pour aller vers le pont qui lui permettait de passer sur l'autre rive de la Saine. On devine une petite plate-forme aménagée à l'Est de la voie et on peut voir les soubassements d'un mur qui conforte le talus au Nord de la voie, en direction du «Grand Replat».

#### Le secteur Nord s'appuyant sur la circonvallation.

On se trouve là, essentiellement, en présence de la circonvallation mise en place contre une attaque éventuelle de l'armée de secours. Il fallait à cet endroit une ligne de défense importante pour éviter à tout prix une possibilité de jonction de l'armée de secours avec les assiégés. On remarquera que la distance entre cette ligne de circonvallation et la contrevallation du Chaibatalet est de l'ordre de 600 m, ce qui n'est pas énorme. Il fallait donc que les lignes tiennent. L'essentiel du dispositif, en rive gauche, devait être constitué par une large structure en bois faisant un double rempart sur toute la largeur de la prairie. Il n'en reste que l'empreinte visible sur les photos aériennes (voir photo de couverture du présent Bulletin, et page 17 du Bulletin de l'année dernière).

En rive droite, la défense s'appuyait sur la plate-forme du «Grand Replat». Entre les deux, il est probable que la fermeture était assurée par un relèvement du niveau de la Saine, réalisé grâce au barrage de dérivation qui permettait la mise en eau d'un des fossés de la circonvallation de plaine à l'Ouest de l'esplanade de Syam, entre la sablière actuelle et le secteur des Forges de Syam, au Nord.

Une petite plate-forme à la pointe Sud-Ouest de l'esplanade de Syam devait être aménagée et fortifiée en vue de surveiller et de protéger la prise d'eau.

Il est probable qu'en rive gauche, en avant du rempart, on devait trouver toute la série des pièges dont César donne la description en B.G., VII, 73.

# Le camp principal de César sur la terrasse supérieure.

Outre le talus naturel de 15 à 20 m. de hauteur qui constituait à lui seul un agger formidable, la défense rapprochée du camp était renforcée au minimum par (B.G., VII, 72):

- un double fossé à la base du talus, dont l'intérieur était mis en eau à partir de la dérivation de la Source intermittente
- une palissade de douze pieds en haut du talus
- des tours, distantes les unes des autres de 80 pieds (= 24 m).

Jacques BERGER